



Assurance | Placements | Assurance collective

L'avantage concurrentiel de l'Équitable



Lorsqu'il s'agit de produits de placement et de ressources simples pour les clients, les conseillers s'adressent à l'Équitable^{MD} pour les aider à bâtir et soutenir leur entreprise.

 Des outils et des ressources aimés des conseillers	• Proposition directe^{MD} : remplissez et soumettez des demandes de souscription rapidement en utilisant notre processus de proposition d'assurance en ligne, qui comprend la fonctionnalité de signature numérique. • Opérations-directes^{MC} : un moyen de gérer directement les contrats de fonds distincts des clients qui vous permet d'éliminer les tracas d'avoir à remplir des formulaires, à vous occuper de recueillir les signatures et à soumettre des copies à votre AGG. • Réseau Équitable^{MC} : notre site destiné aux conseillers qui comprend des renseignements sur les produits, des réponses aux questions les plus fréquentes, des modèles de demande de souscription et des formulaires, des documents de marketing et plus encore. • Recherche de documents : accédez aisément et rapidement aux renseignements sur les contrats des clients, aux relevés, aux lettres et aux feuillets d'impôt. • Demande de renseignements sur les contrats ou les affaires nouvelles : générez des rapports en ligne pour les clients qui comprennent le détail des paiements, les opérations, les placements, les renseignements sur les bénéficiaires et plus encore. • Autorisation de négociation limitée : fait partie intégrante des demandes de souscription d'un compte à intérêt garanti (CIG) et de fonds de placement garanti (FPG) afin de simplifier le processus d'envoi des demandes des clients. • Livraison de contrat en ligne : le contrat de CIG et de FPG ainsi que les documents destinés au point de vente peuvent être livrés aux clients en ligne ici www.equitable.ca/aller/contrats.
 Des ressources aimées des clients	• Accès à la clientèle de l'Équitable^{MD} : un portail en ligne que les clients peuvent utiliser pour visualiser les renseignements sur leur contrat de même que les valeurs marchandes, et comporte des outils qui leur permettent de faire des mises à jour de leurs renseignements bancaires et leurs coordonnées, et même de télécharger leurs feuillets d'impôt annuels. • Services bancaires en ligne : les clients peuvent effectuer des dépôts supplémentaires au titre de leur régime d'épargne par l'entremise des services bancaires en ligne de leur établissement financier.
 Un service personnalisé	• Service spécialisé : une équipe dévouée des Services aux conseillers dotée de tous les outils pour répondre efficacement à vos questions. • Des directeurs et des représentants des ventes en placements de votre localité qui sont heureux de mettre leur expertise et leur expérience à votre disposition en offrant un soutien aux ventes personnalisé.
 Un fondement solide	• Nous affichons fièrement notre identité canadienne et nous sommes au service de nos titulaires de contrat depuis 1920. • Nous sommes la propriété de nos titulaires de contrat avec participation et non d'actionnaires, ce qui nous permet de nous concentrer sur les intérêts à long terme de nos titulaires de contrat. • Nous établissons des relations en étant honnêtes et dignes de confiance. • Nous sommes conscients qu'en prenant le temps de vous écouter et de collaborer avec vous, nous pouvons mieux servir les clients.

L'avantage concurrentiel de l'Équitable

Des produits simples	
Les fonds de placement garanti	• Un éventail de possibilités de placement : un choix de fonds qui propose une variété de catégories d'actif grâce aux options de placement à l'échelle mondiale offertes dans chaque catégorie de garantie. • Des réinitialisations efficaces : les réinitialisations annuelles effectuées par la cliente ou le client, jusqu'à l'âge de 80 ans, permettent d'immobiliser les gains du marché, offertes avec les options de garantie de la catégorie Succession 75/100 et de la catégorie Protection 100/100. • Une garantie sur la prestation au décès de 100 % de premier plan : offre une prestation de décès sans réduction où chaque dépôt effectué au titre des options de garantie de la catégorie Succession (75/100) et de la catégorie Protection (100/100) bénéficie en tout temps d'une garantie sur la prestation au décès de 100 % (dépôts acceptés jusqu'à l'âge de 85 ans). • Une garantie à l'échéance de 100 % de premier plan : chaque dépôt effectué au titre de l'option de garantie de la catégorie Protection (100/100) au cours de la première année bénéficie d'une protection complète grâce à la garantie à l'échéance de 100 %* au 15e anniversaire contractuel. • Prix concurrentiels : des ratios des frais de gestion concurrentiels et des frais de garantie parmi les plus bas par rapport à nos concurrents. • Groupe Gestion d'actifs de l'Équitable : la gestion des portefeuilles de fonds négociés en bourse rentables s'effectue en utilisant un processus de placement de répartition tactique de l'actif à gestion active afin d'aider à livrer un rendement à long terme.
Les rentes immédiates	• Revenu concurrentiel : un revenu de rente immédiate de premier plan qui se classe régulièrement au premier rang sinon à la tête du classement des revenus de rente des fonds enregistrés. • Logiciel de soumission de rente en ligne : il vous permet de créer, sauvegarder et modifier des illustrations sur le site RéseauÉquitable. • Option de règlement sous forme de rente : les clients peuvent choisir que la prestation de décès destinée à leur bénéficiaire soit traitée en versements de revenu sous la forme d'une rente immédiate avec l'option de règlement sous forme de rente.
Les comptes à intérêt quotidien et les comptes à intérêt garanti	• Taux d'intérêt hautement concurrentiels : des taux d'intérêt concurrentiels de façon constante, offerts dès le premier dollar investi. De plus, les clients qui déposent de grosses sommes ont accès à des taux d'intérêt davantage bonifiés. • Garanties de taux flexibles : l'Équitable offre la garantie du meilleur taux de trois jours ouvrables pour les dépôts effectués directement par la cliente ou le client, et une garantie de taux de 45 jours selon un taux établi qui permet de fixer le taux d'intérêt jusqu'à 45 jours pour les transferts externes ou les prochaines échéances. • Option d'échelonnement : l'échelonnement permet aux clients d'investir maintenant et d'avoir accès à une partie de leur placement chaque année, tout en bénéficiant de taux d'intérêt élevés habituellement réservés aux placements à long terme. • Option de taux à la discrétion du conseiller : les conseillers peuvent donner une partie de leur commission pour offrir un meilleur taux d'intérêt à leurs clients.

Pour en savoir davantage à propos de l'avantage concurrentiel de l'Équitable, veuillez communiquer avec votre directrice ou directeur des ventes en placements, ou encore avec notre équipe des Services aux conseillers au 1 866 884-7427 dès aujourd'hui.

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS

* La date d'échéance du dépôt au titre du contrat survient tous les 15 ans. À cette date, le contrat garantit le montant le plus élevé entre la valeur marchande et la garantie à l'échéance applicable. Une garantie à l'échéance de 100 % s'applique aux dépôts effectués avant le premier anniversaire contractuel. La garantie à l'échéance de 75 % s'applique aux dépôts effectués à compter du premier anniversaire contractuel. Tous les retraits réduiront proportionnellement les garanties à l'échéance et au décès.

^{MC} et ^{MD} indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.